Aroéven

www.aroeven-alsace.fr

été 2018

DES VACANCES A VIVRE

de 4 à 18 ans

SEJOURS EN FRANCE

SEJOURS ITINERANTS

SEJOURS A L'ETRANGER

SEJOURS LINGUISTIQUES

SÉJOURS PROPOSÉS PAR

Aroéven Alsace

© IMMOCÉROS | 05 49 60 21 60 | POITIERS ©

POURQUOI PARTIR AVEC L'AROÉVEN ?

POUR NOTRE EXPÉRIENCE

› Depuis plus de 60 ans, nous nous engageons dans l'organisation des séjours de vacances de jeunes de 6 à 18 ans.

› Chaque année, ce sont 8000 jeunes qui participent aux séjours des Aroéven.

› Notre implantation régionale nous permet une plus grande proximité, une écoute et une connaissance des besoins de chacun.

› Organisme de formation, nous accompagnons, suivons et évaluons nos équipes afin de garantir le respect de nos valeurs dans tous nos séjours de vacances.

POUR DES VACANCES Á VIVRE ENSEMBLE

Parce que nous sommes une association laïque et d'éducation populaire, à but non lucratif, créée par l'Éducation Nationale et complémentaire de l'École.

Parce que tout au long de l'année, bénévoles et professionnels mènent des actions centrées sur l'accompagnement des jeunes dans et hors l'école (classes découverte, formations d'éducation à la citoyenneté, formations BAFA/BAFD...).

Parce que nous défendons l'idée que tous les enfants ont le droit de partir en vacances.

Parce que nos séjours sont basés sur les relations humaines, l'entraide, la solidarité et la lutte contre les discriminations et le harcèlement.

Parce que nos séjours sont des lieux d'apprentissage et d'éducation à la vie sociale, culturelle et collective.

POUR DES JEUNES, ACTEURS DE LEURS VACANCES

› Les besoins et les attentes du jeune sont notre priorité. Nos objectifs premiers sont de lui permettre de disposer de son temps, changer d'air, partir à la découverte de nouveaux lieux, faire de nouvelles rencontres, s'amuser avec les copains....

› Les équipes d'animation accompagnent le développement de l'autonomie et de l'initiative de chaque participant en lui confiant la réalisation de temps de séjour (organisation d'une visite, d'une veillée, élaboration des repas, vaisselle,...). L'enfant aura la possibilité de faire seul ou accompagné.

› La parole du jeune, le dialogue et l'écoute ont une place primordiale. Chaque jeune peut faire entendre ses idées dans le respect du groupe.

LA COLO, C'EST APPRENDRE AUTREMENT ET REVENIR AVEC DE BEAUX SOUVENIRS !

POUR NOS ENGAGEMENTS

Tous nos séjours sont habilités par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale.

Nos équipes sont constituées de personnels qualifiés et expérimentés qui continuent à se former et à évoluer. Elles assurent la sécurité physique et morale de vos enfants dans le respect de la réglementation en vigueur.

NOS ÉQUIPES S'ENGAGENT

- À préparer les séjours et proposer un véritable projet de séjour en cohérence avec le projet de l'association.
- À tout mettre en œuvre pour répondre aux attentes des jeunes et ainsi favoriser une vie collective agréable et sereine.
- À vous fournir toutes les informations relatives aux séjours par l'envoi d'une lettre d'informations et à répondre à toutes vos questions.
- À vous donner régulièrement des nouvelles, pendant le séjour, par l'intermédiaire d'une messagerie vocale, d'un blog ou sur simple appel téléphonique.
- À tenir compte de vos avis et remarques après séjour.
- Pendant les séjours, nous sommes joignables à tout moment.

ENCADREMENT

Les Aroéven ont fait le choix de recruter plus d'encadrants que la norme légale. Elles accompagnent et conseillent le jeune dans tous les moments de la vie du séjour.

SOMMAIRE

SÉJOURS EN FRANCE

Haut-Rhin	Les p'tits bouts	**4 - 7 ans**	**p. 5**
Haut-Rhin	Comme un poisson dans l'eau	**6 - 11 ans**	**p. 5**
Vosges	Tous en selle - Graines d'artiste	**6 - 13 ans**	**p. 6**
Vosges	À 100 à l'heure	**8 - 12 ans**	**p. 6**
Vosges	100% Montage	**6 - 13 ans**	**p. 7**
Vosges	100% Grand air	**6 - 13 ans**	**p. 7**
Haute-Savoie	Montagne passion	**11 - 14 ans**	**p. 8**
Hautes-Alpes	100% Dépaysant	**13 - 17 ans**	**p. 8**
Vosges	Team Yamakasi	**13 - 17 ans**	**p. 9**
Corse	Tous en Corse	**13 - 17 ans**	**p. 9**

SÉJOURS Á L'ÉTRANGER

Italie	L'Italie et ses parcs d'attractions !	**13 - 17 ans**	**p. 11**
Espagne	Costa Brava	**12 - 16 ans**	**p. 11**
Grèce	Athène, Crète et Cyclades	**14 - 17 ans**	**p. 12**
Portugal	Itinérant Portugal	**13 - 17 ans**	**p. 12**
Croatie	La Croatie	**13 - 17 ans**	**p. 13**
Croatie	La Croatie et ses îles	**13 - 17 ans**	**p. 13**
Allemagne, Belgique	Escapade germanique	**14 - 17 ans**	**p. 14**
Scandinavie	Les pays nordiques	**14 - 17 ans**	**p. 14**
Chili	Vamos a Chile !	**13 - 17 ans**	**p. 15**
Sri Lanka	La route du Sri Lanka	**13 - 17 ans**	**p. 15**

SÉJOURS ÉDUCATIFS

Angleterre	Séjour linguistique - Londres	**12 - 17 ans**	**p. 16**
France (Vosges)	Prépa Brevet	**4e - 3e**	**p. 16**

BAFA ..... **p. 17**

Aides financières ..... **p. 17**

Infos pratiques ..... **p. 18**

Conditions générales de vente ..... **p. 20**

Bulletin d'inscription ..... **p. 21**

Nous contacter ..... **p. 23**

LES P'TITS BOUTS

Stosswihr (Haut-Rhin)

NOUVEAU SEJOUR

5 jours

4-7 ans

Mini-colo très bien adaptée aux copains et copines de ton âge !

Elle te permettra de faire tes 1ers pas sans papa et maman, en pleine nature, dans un imaginaire fort qui stimulera ta créativité. Tu vivras les moments incontournables d'une colo qui te donneront à coup sûr l'envie d'y retourner ! Dans une ambiance familiale et sécurisée, tu profiteras de nombreux temps forts (jeux, animations, découvertes) et autres surprises qui te feront progresser vers l'autonomie.

Dates & tarifs (hors transport)		
09/07 - 13/07	5 j	290 €*
16/07 - 20/07	5 j	290 €*
23/07 - 27/07	5 j	290 €*
30/07 - 03/08	5 j	290 €*
20/08 - 24/08	5 j	290 €*
27/08 - 31/08	5 j	290 €*

Au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 40 €

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide

La Roche

- 4 bâtiments rénovés en 2017
- chambres de 3 à 5 lits, wc et salle de bain
- sentiers de balades
- 5 salles d'activités, aires de jeux et de sport

24 participants
3 encadrants

| Gestion **PEP Alsace** |

- Découvertes passionnantes de la nature
- Grands jeux, balades, sorties (dont les animaux de la ferme)
- Ateliers créatifs (pâtisserie, bricolages, costumes, contes et légendes)
- Chasse au trésor
- Mini-veillées (dont la fameuse soirée feu de camp avec chamalow grillés !)
- Piscine à Munster (selon météo)

COMME UN POISSON DANS L'EAU

Stosswihr (Haut-Rhin)

12 jours

6-11 ans

Débutant ou dégourdi, apprends à maîtriser la natation !

Avec un vrai stage de natation de 8 séances à la piscine de Munster, conçu et encadré par des maîtres-nageurs, la colo te garantit une belle progression en toutes nages. Propulsion, équilibre, respiration, coordination, plongeons... rien ne sera oublié. L'objectif est que tu repartes avec fierté, ton brevet de natation en poche ! Côté jeu, tu profiteras des super toboggans, du bassin à vagues et de la rivière sauvage.

Dates & tarif (hors transport)		
20/08 - 31/08	12 j	770 €*

Au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 40 €

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide

| Gestion **PEP Alsace** |

La Roche

- 4 bâtiments rénovés en 2017
- chambres de 3 à 5 lits, wc et salle de bain
- sentiers de balades
- 5 salles d'activités, aires de jeux et de sport

24 participants
3 encadrants

NOUVEAU SEJOUR

- Natation
- Sortie nature et soirée feu de camp
- Balade nocturne à la recherche des mystères de la forêt
- Fabrication d'instruments de musique et d'œuvres d'art à partir d'éléments naturels
- Grands jeux, animations et veillées

FRANCE

TOUS EN SELLE – GRAINES D'ARTISTES **Ramonchamps** (Vosges)

8 jours

6-13 ans

Tu es passionné d'équitation ? Tu es prêt à découvrir ton talent ? Alors ce séjour est fait pour toi !

Tous en selle (6-9 ans) : Sur quatre demi-journées, nous proposons aux enfants de découvrir différentes activités à poneys (jeux, balades, manège, exercices d'équilibre, de direction et voltige...) de façon ludique et progressive.

Graine d'artiste (10-13 ans) : Faisons que chaque jour soit une fête ! On vit tous ensemble, dans la bonne humeur et au cœur de la nature. Le théâtre, la danse, le chant, le cirque et les différentes thématiques sont préparés pour organiser un spectacle digne de ce nom.

Dates & tarif (hors transport)		
21/07 - 28/07	8 j	500 €*
18/08 - 25/08	8 j	500 €*

Transport au départ de Strasbourg ou Mulhouse : + 90€

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide

| Gestion **Aroéven Lorraine** |

Village vacances les « 4 Vents »

- Chambres de 3 à 5 lits
- Douches et sanitaires
- Parc verdoyant de 8 hectares

60 participants
8 encadrants

- Piscine intérieure chauffée chaque jour
- 1 journée au parc d'attraction de Fraispertuis
- Accès aux activités du centre : baby-foot, minigolf, ping-pong... Veillées à thème

TOUS EN SELLE

- Séances d'équitation en manège
- Randonnées à poney ou cheval
- Entretien du poney ou du cheval

GRAINES D'ARTISTE

- 1 séance d'équitation
- Activités artistiques : théâtre, chant, danse
- Activités de cirque : jonglage, diabolo, accrosport

Á 100 Á L'HEURE **Orbey** (Vosges)

NOUVEAU SÉJOUR

13 à 14 jours

8-12 ans

Avis aux intrépides et amateurs d'adrénaline !

À cheval, en tyrolienne, en karting et même en mini-moto, le but est de vivre ce séjour à 100 à l'heure (façon de parler !) afin de découvrir de nouvelles sensations qui répondront à ton besoin d'action et ton envie de rigolades avec tes copains.

Mais les temps forts de la Team se prolongeront également en soirée avec des surprises, des veillées autour du feu de camp et des animations en musique qui te permettront de vivre de merveilleux moments.

Dates & tarifs (hors transport)		
08/07 - 21/07	14 j	885 €*
22/07 - 04/08	14 j	885 €*
05/08 - 18/08	14 j	885 €*
19/08 - 31/08	13 j	820 €*

Au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 40 €

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide

| Gestion **PEP Alsace** |

La Chaume

- 3 bâtiments
- Chambres 4 à 6 lits ou dortoir
- Aires de jeux
- Plateau Sportif
- Stand de tir à l'arc
- Mur d'escalade (17m)

24 participants
3 encadrants

- Session karting sur piste, courses et podium
- Pilotage de mini-moto
- Ateliers « Pom-Pom Girls » avec création de chorégraphie
- Cheval, accrobranche ou parcours extrême-aventure
- Atelier TAG (tous au graph), customisation de T-shirt
- Randonnées bivouac, construction de cabanes
- Sortie piscine et jeux de piste
- Animations, grands jeux et veillées

100 % MONTAGNE

Gerardmer (Vosges)

5 jours

6-13 ans

Viens vivre la montagne comme jamais !

Ce séjour te proposera en pleine nature une multitude d'activités. Viens t'amuser à la montagne et vivre de beaux souvenirs. Entre les randonnées, les constructions de cabanes et les grands jeux, tu ne risques pas de t'ennuyer.

- Randonnées
- Atelier de cuisine
- Découverte de la chèvrerie
- Visite de la confiserie
- Glissade
- Construction de cabanes
- Veillées
- Grand jeux

Dates & tarif (hors transport)		
09/07 - 13/07	5 j	150€*

Transport au départ de : Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 50 €

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide

| Gestion **Aroéven Alsace** |

Chalet Haut Grain

- Pension complète
- Chambres 4 lits
- Au cœur du massif des Vosges
- Terrasse sur pilotis de 95m2

36 participants
5 encadrants

100 % GRAND AIR

Vallée de Masevaux (Vosges)

6 jours

6-13 ans

Du grand air à la montagne !

Ce séjour te proposera en pleine nature un grand bol d'air. Les constructions de cabanes, les ateliers cuisines, le chant et les veillées seront de beaux moments à vivre. Au cœur des Vosges, tu pourras également expérimenter les jeux collectifs, le slack-line et le molky.

- Randonnées
- Trottinette
- Construction de cabanes
- Atelier cuisine
- Danse et chant
- Veillées et grand jeux
- Slack-line, molky, tournois
- Jeux Sportifs et coopératifs

Dates & tarif (hors transport)		
23/07 - 28/07	6 j	195€*
29/07 - 03/08	6 j	195€*

Transport au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 50 €

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide

| Gestion **Aroéven Alsace** |

Séjours de proximité dans les Vosges

Pour le lieux contactez l'**Aroéven Alsace**

45 participants
6 encadrants

MONTAGNE PASSION

Bellevaux (Haute-Savoie)

12 jours

11-14 ans

Viens vivre ta passion !

Aventurier en herbe, prépare-toi à une expérience unique dans un cadre exceptionnel ! Le séjour propose des activités communes à l'ensemble du groupe afin de créer des moments de partage, mais aussi deux options d'activités au choix afin que chacun vive sa passion.

Dates & tarifs (transport compris)		
09/07 - 20/07	12 j	755€*
30/07 - 10/08	12 j	755€*

Transport en **train** et/ou **bus grand tourisme** au départ de : Strasbourg (+20 €) et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Test d'aisance aquatique

| Gestion **Aroéven Bourgogne** |

Chalet de Bellevaux

- Chambres de 4 lits avec lavabos
- Salles d'activités, tennis de table, jeux de société...
- Cuisine régionale, préparée au chalet
- 1 100 m d'altitude

24 participants
3 encadrants

- Visite du parc animalier de Merlet
- Parcours d'orientation
- Baignades au lac Léman et en piscine
- Initiation à l'astronomie
- Veillées et grands jeux
- Soirées feu de camp lors du bivouac sous tente
- **Option 1** : escalade, rafting, accrobranche, canyoning et via ferrata
- **Option 2** : 5 demi-journées avec monte et soin des chevaux

100% DÉPAYSANT

Lac de Serre Ponçon (Hautes-Alpes)

13 jours

13-17 ans

Un séjour dépaysant et décoiffant !

Ce séjour a été conçu pour que chacun puisse s'épanouir à son rythme et selon ses envies. Il s'adresse aux jeunes qui souhaitent partager des moments inoubliables, autour des sports et des activités de pleine nature. Tu profiteras donc de vraies vacances où ton avis sera pris en compte !

Dates & tarifs (hors transport)		
16/07 - 28/07	13 j	940 €*
07/08 - 19/08	13 j	940 €*

Transport en **car** au départ de Strasbourg et Mulhouse : + 40 €

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Test d'aisance aquatique

| Gestion **Aroéven Lorraine** |

Centre de vacances

- Tentes type loisirs de 6 à 8 places
- Locaux collectifs : cuisine, salle à manger, sanitaires et salle d'activités
- À proximité du lac
- Climat méditerranéen à 800m d'altitude

30 participants
4 encadrants

- Rafting : descente de la Durance
- Escalade
- Via Ferrata
- Paddle
- Canyoning
- Randonnées et bivouac
- Baignade et détente sur le lac
- Jeux sportifs et artistiques, soirées animées

NOUVEAU SEJOUR

FRANCE

TEAM YAMAKASI

Orbey (Vosges)

7 à 8 jours

13-17 ans

Développe tes aptitudes physiques et vis des sensations fortes !

Deviens adepte de la course, du passage d'obstacles, des sauts, des roulades, de l'escalade... Ce séjour t'amènera à t'épanouir grâce à une meilleure connaissance de toi et t'aidera à gagner en confiance, en tolérance et à t'ouvrir aux autres. Le Parkour (PK), art du free-running, t'apprendra à te déplacer en toute sécurité dans des environnements urbains et naturels variés. Tu développeras tes aptitudes physiques et ton contrôle dans une atmosphère résolument « Urban Culture ».

- Apprentissage des fondamentaux
- Repérage des spots
- Parkour en milieu naturel
- Parcours extrême-aventure, encadré par des pros
- Acrobaties urbaines et rythmiques
- Initiation à la Capoeira
- Slack-line, escalade et accrobranche
- Atelier TAG avec customisation de T-shirt Yamakasi
- Tournois sportifs sur city-stade

Dates & tarifs (hors transport)		
05/08 - 12/08	8 j	535 €*
12/08 - 18/08	7 j	465 €*
25/08 - 31/08	7 j	465 €*

Au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : + 40 €

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide

| Gestion **PEP Alsace** |

La Chaume

- 3 bâtiments
- Chambres 4 à 6 lits ou dortoir
- Aires de jeux
- Plateau Sportif
- Stand de tir à l'arc
- Mur d'escalade (17m)

16 à 24 participants
3 à 4 encadrants

TOUS EN CORSE

Cargèse, Saint Florent (Corse)

14 jours

13-17 ans

Découvre la Corse avec des jeunes venus de toute la France !

Deux ambiances distinctes, deux cadres de vie et deux spots magnifiques... propices aux découvertes, à la détente et aux activités nautiques et de pleine nature ! Une façon unique de toucher du doigt la diversité de la Corse.

Ce séjour se passe dans la station balnéaire de Saint-Florent, au pied du cap corse, puis dans l'ancienne cité grecque de Cargèse, au nord d'Ajaccio.

- Baptême de plongée
- Pêche en mer
- Promenade en bateau en mer
- Séances de bouée tractée
- Baignades avec masque et palmes
- Baignades
- Bivouac
- Randonnées pédestres
- Activités de détente : jeux en bord de mer, activités sportives et artistiques,
- Soirées à thèmes

Dates & tarif (transport compris)		
03/08 - 16/08	14 j	1095€*

Transport en **avion** et **bus** au départ de Strasbourg

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Test d'aisance aquatique

| Gestion **Aroéven Lorraine** |

Logement itinérant

- Tente « marabouts » de 5/6 personnes
- Terrains arborés et ombragés

30 participants
4 encadrants

L'ITALIE ET SES PARCS D'ATTRACTIONS !

Italie du nord

8 jours

13-17 ans

8 jours de plage, de soleil et des parcs d'attractions !

Ce séjour en itinérance propose un circuit 100% adrénaline, 100% parcs et 100% soleil ! Une occasion unique de découvrir différents lieux en Italie, deux parcs d'attractions : Gardaland sur une journée et Mirabilandia sur deux jours.

La plage, le soleil, les pâtes et les célèbres glaces à l'italienne seront les ingrédients essentiels de ces vacances.

NOUVEAU SÉJOUR

- Parcs d'attractions de Gardaland (1 jour) et de Mirabilandia (2 jours)
- Baignade dans le Lac de Garde et les plages italiennes
- Activités sportives
- Soirée animées et veillées

SÉJOURS ITINÉRANTS

Dates & tarif (transport compris)		
06/08 - 13/08	8 j	750 €*

Transport en **bus** et/ou **minibus** et/ou **train** au départ de : Strasbourg, Colmar et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Attestation de sortie du territoire

| Gestion **Aroéven Alsace** |

Logement itinérant

- Chambres de 4 et/ou bungalows et/ou tente
- À proximité des parcs, des plages ou des lacs
- Repas confectionnés par le groupe
- Cuisine locale et typique du pays

15 participants
2 encadrants

COSTA BRAVA

La Platja de Pals (Espagne)

12 à 13 jours

12-16 ans

Des activités nautiques, du fun et de la détente balnéaire !

Vamos à la Playa ! Le soleil de l'Espagne, les plages de la Costa Brava, un camping avec piscine sous les pins face à la mer, une ambiance entre copains ... le rêve estival, non ? D'autant que le séjour n'a pas que le farniente sous le sombrero à te proposer !

- Journée au parc Aquabrava
- 2 jours à Barcelone + nuit en auberge de jeunesse
- Plage, piscine, sortie en bouée ou banane tractée
- Découverte des fonds marins avec palmes, masque et tuba
- Randonnée, bivouac sur la plage de l'Estartit
- Visite nocturne de la ville médiévale de Pals
- Balades à vélo, détente, planchas et soirées Tapas

Dates & tarifs (transport compris)		
08/07 - 21/07	13 j	1 050 €*
19/07 - 30/07	12 j	999 €*

Transport au départ de : Strasbourg, Colmar et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Test d'aisance aquatique
Attestation de sortie du territoire
Sac de couchage et matelas mousse

| Gestion **PEP Alsace** |

Camping * Neptuno**

- Espace privé et ombragé
- Tentes dômes de 3 ou 4 places
- Bloc sanitaire collectif attenant
- Piscine
- Tente cuisine, tonnelle pour les repas

40 participants
5 encadrants

ÉTRANGER

ATHÈNES, CRÈTE ET CYCLADES

Athène, Crète, Cyclades (Grèce)

15 jours

14-17 ans

Dépaysement garanti !

Notre voyage dans le berceau de l'histoire antique, nous conduira d'abord à Athènes, capitale qui regorge de prestigieux édifices (Parthénon, Agora, théâtre de Dyonisos...). Nous partirons ensuite en bateau pour la Crète, l'île mythique où nous nous poserons quelques jours, avant de gagner les Cyclades.

L'itinéraire sera négocié sur place, en fonction des attentes et des motivations du groupe. Par exemple le groupe décidera quelles îles des Cyclades il souhaite découvrir.

- Visites culturelles
- Baignades
- Farniente et bronzette
- Joutes sportives
- Gastronomie locale
- Veillées et grands jeux

Dates & tarif		
17/07 - 31/07	15 j	1550 €*

Transport en **train**, **avion**, **bateau** et **transports locaux** au départ de : Strasbourg (transport compris) et Mulhouse (+20€)

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Attestation de sortie du territoire
Test d'aisance aquatique

Logement itinérant

- Camping ou auberge de jeunesse
- Repas préparés par le groupe
- Restaurants de spécialités locales

18 participants
3 encadrants

| Gestion **Aroéven Bourgogne** |

ITINÉRANT PORTUGAL

Lisbonne, Porto, Coimbra (Portugal)

12 jours

13-17 ans

Plages et visites touristiques sous le soleil !

Un séjour ensoleillé au coeur de paysages magnifiques, de villages pittoresques, d'architectures mythiques, le tout à proximité de la mer. Découverte de la culture régionale encore très traditionnelle, des plages interminables alternant avec des falaises de grès rose, des ports de pêche, des marchés.

Tout au long du séjour, notre équipe d'animation se fera un plaisir d'organiser de nombreuses baignades ainsi que des grands jeux et de nombreuses veillées.

- Visite de Lisbonne
- Visite de Porto
- Visite de Coimbra
- Temps libres et shopping dans les centres-villes
- Baignades et détente à la plage
- Activités sportives
- Activités et détente : jeux en bord de mer, activités sportives et artistiques, grands jeux
- Soirées à thème.

Dates & tarif (transport compris)		
09/07 - 20/07	12 j	1200 €*

Transport en **avion** et/ou **bus** et/ou **train** au départ de : Strasbourg, Colmar et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Test d'aisance aquatique
Attestation de sortie du territoire
Sac de couchage et matelas mousse

Logement itinérant

- Auberges de jeunesse avec petit-déjeuner
- Repas confectionnés par le groupe
- Restaurants locaux
- Déplacement avec les transports locaux

15 participants
2 encadrants

| Gestion **Aroéven Lorraine** |

ÉTRANGER

LA CROATIE

Savudrija (Croatie)

14 jours

13-17 ans

14 jours de sport, de plage et de soleil !

La côte croate offre tout ce que l'on recherche pour des vacances estivales : soleil, mer et du temps pour les loisirs. Ce séjour propose également de rencontrer des groupes de jeunes venus d'Europe.
Savudrija est un village croate situé en Istrie, à 40 km de la ville de Trieste en Italie.

- Plage
- Animations sportives et artistiques
- Croisière
- Visites possibles de villes comme Umag, Pula, Porek ou Rovinj

Dates & tarifs (transport compris)		
16/07 - 29/07	14 j	995 €*
27/07 - 09/08	14 j	995 €*
07/08 - 20/08	14 j	995 €*

Grand bus de tourisme au départ de :
Strasbourg, Colmar et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Attestation de sortie du territoire

| Gestion **Aroéven Alsace** |

Camping Véli Joze

- Grande superficie arborée
- Zone de baignade
- Restaurant en bord de mer
- Cuisine locale et typique du pays
- Installations sportives
- Bungalow de 4 à 8 lits

50 participants
5 à 7 encadrants

LA CROATIE ET SES ÎLES

Croatie du nord-ouest

14 jours

13-17 ans

Visitez les plus belles îles et les plus beaux coins de la Croatie !

En passant par Savudrija, Crikvenica, les îles de Cres ou le parc national de Krka riche de ses chutes de rivière spectaculaires, tu vivras de véritables moments d'aventure. Tu iras également sur l'île de Krk avec sa plage de Baška considérée comme la plus belle plage du pays ou encore l'ile de Losinj et son environnement préservé. Entre le soleil, la mer et la beauté des paysages, ce séjour en itinérance t'emmènera dans les plus beaux endroits de la Croatie.

- Crikvenica, Ile de Krk, Savudrija
- Iles de Losinj, Pula, Pavićini
- Plage et baignades
- Sorties et visites
- Veillées et soirées animées
- Animations sportives

Dates & tarif (transport compris)		
16/07 - 29/07	14 j	995 €*

Transport en **bus** et/ou **minibus** au départ de :
Strasbourg, Colmar et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Attestation de sortie du territoire

| Gestion **Aroéven Alsace** |

Logement itinérant

- Tentes, bungalows et chambres de 4 à 8 lits
- Repas selon les structures d'accueil
- Cuisine locale et typique du pays

24 participants
3 à 4 encadrants

NOUVEAU SEJOUR

SEJOURS ITINERANTS

ESCAPADE GERMANIQUE

Berlin, Munich, Bruxelles (Europe)

13 jours

14-17 ans

Road-trip version contemporaine

Ce parcours t'immergera dans 3 univers culturels différents, emblématiques de nos voisins belges et allemands : sites et monuments majeurs, hauts lieux d'Histoire ou sportifs, architecture mais aussi les endroits branchés du moment qui créent les ambiances et les atmosphères si particulières de ces villes.

Dates & tarif (transport compris)		
16/07 - 28/07	13 j	1140 €*

Transport au départ de : Strasbourg, Colmar, Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Attestation de sortie du territoire

Logement itinérant

- Étapes en auberges de jeunesse
- Transports en commun dans les villes

35 participants
5 encadrants

| Gestion **PEP Alsace** |

- Visite de Berlin (Reichstag, parc de Tiergarten, l'East Side Gallery,...)
- Parc aquatique Paradise Island.
- Visite de Munich (le quartier bohême de Schwabing, château, musée, stade,...)
- Château de Neuschwanstein
- Visite de Bruxelles (Atomium, Manneken Pis, marché aux puces du quartier des Sablons,..)
- Découvertes culinaires

LES PAYS NORDIQUES

Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark)

17 jours

14-17 ans

Un dépaysement assuré !

Partez à la découverte de 4 pays de l'Europe du nord. Découvrez des panoramas époustouflants, des fjords à perte de vue et voyagez sur les traces des vikings. C'est une occasion unique de découvrir ses pays et de vivre ensemble sous un soleil qui ne se couche presque pas.

Dates & tarifs (transport compris)		
16/07 - 01/08	17 j	1280 €*
06/08 - 22/08	17 j	1280 €*

Transport au départ de : Strasbourg, Colmar et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Test d'aisance aquatique
Attestation de sortie du territoire

Logement itinérant

- Camping
- Une nuit en auberge de jeunesse
- Repas préparés par le groupe et restaurants

35 participants
6 encadrants

| Gestion **Vacances pour tous** |

- Visites culturelles
- Activités programmées par le groupe
- Visite de Hambourg
- Danemark : sur les traces des vikings, musée des Drakkars, Copenhague
- Norvège : Traversée en ferry, paysages époustouflants et fjords grandioses.
- Visite de la ville de Bergen
- Découverte de Stockholm, ville construite sur 14 îles

ÉTRANGER

VAMOS A CHILE ! **Santiago, Valparaiso, Pucon** (Chili)

15 jours — **13-17** ans

Préparez-vous à 15 jours de dépaysement !

Tour historique dans la capitale chilienne, Santiago, puis direction la côte pacifique pour découvrir l'artistique Valparaiso et ses nombreuses œuvres de Street Art. Arrêt final plus au sud, dans la très touristique Pucon, située dans la région des grands lacs. Des choix de visites et d'activités seront proposés aux jeunes en fonction de leurs centres d'intérêt. Détente, shopping, animations et veillées seront proposées par l'équipe d'encadrement.

- Visite de Santiago
- Visite de Valparaiso
- Visite de Pùcon
- Randonnées et activités de plein air
- Shopping et temps libres
- Soirées à thèmes

NOUVEAU SEJOUR

SEJOURS ITINERANTS

Dates & tarif (transport compris)		
06/08 - 20/08	15 j	2245 €*

Transport en **avion** au départ de : Strasbourg et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Passeport
Autorisation de sortie de territoire
Sac de couchage et matelas mousse

| Gestion **Aroéven Lorraine** |

Logement itinérant

- Auberges de jeunesse avec petit-déjeuner
- Repas confectionnés par le groupe
- Restaurants locaux
- Déplacement avec les transports locaux

15 participants
2 encadrants

LA ROUTE DU SRI LANKA **Colombo, Kandy, Trincomalee** (Sri Lanka)

11 jours — **13-17** ans

10 jours d'émerveillement et de découvertes incroyables !

Venez découvrir les terres magiques du Sri Lanka, à la conquête des quartiers cosmopolites, des parfums et des animations de rues. Vous voyagerez dans les villes du Colombo, Kandy ou encore Trincomalee. La découverte des éléphants, le temple de la Dent et sa relique de Bouddha ou encore le safari en Jeep vous permettront de vivre des moments incroyables. Les richesses sous-marines de l'Océan indien vous seront offertes grâce à votre masque et à votre tuba. Rafting, train à vapeur et sortie en voilier seront également des moments forts de ce séjour !

- Rafting sur les rapides de la Kelani Ganga
- Découverte des éléphants du Millenium Elephant Foundation
- Visite d´une papeterie
- Visite du temple de la Dent et de sa relique de Bouddha
- Fête du temple de la Dent avec ses musiciens, danseurs et éléphants
- Ascension du Rocher du Lion
- Masque et tuba à Pigeon Island
- Safari en jeep dans la réserve naturelle de Minneriya National Park
- Sortie en mer sur un voilier

NOUVEAU SEJOUR

SEJOURS ITINERANTS

Dates & tarif (transport compris)		
22/07 - 01/08	11 j	1550 €*

Avion et sur place **mini bus** et **train** avec une compagnie de transport.

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Passeport et Visa
Autorisation de sortie de territoire
Vaccin conseillé (appeler l'Aroéven)

| Gestion **L'île aux copains** |

Logement itinérant

- Hôtel principalement
- Hébergement à Colombo, Dambulla et Trincomalee
- Découverte de repas locaux »

15 participants
2 encadrants

SÉJOUR LINGUISTIQUE – LONDRES

Tundrige Wells (Londres)

14 jours

12-17 ans

Good bye les cours d'anglais à l'école... Hello l'apprentissage en situation, dans la vie quotidienne.

Londres vous attend, avec ses monuments et musées (Big Ben, London Eye, etc.), ses cabines et ses bus rouges, mais aussi ses quartiers et marchés branchés incontournables, tels que Camden Town ou Soho. Notre dynamique équipe d'animation vous proposera des ateliers ludiques pour découvrir la culture et le mode de vie des britanniques.

Dates & tarifs (transport compris)		
07/07 - 20/07	14 j	1240 €*
05/08 - 18/08	14 j	1240 €*

Transport en **bus** au départ de :
Strasbourg, Colmar et Mulhouse

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide
Carte européenne d'Assurance Maladie
Attestation de sortie du territoire

| Gestion **Aroéven Occitanie** |

Familles d'accueil

- 2 à 3 participants francophones par famille
- Ville de Tundrige Wells à proximité de Londres

55 participants
7 encadrants

- London Eye, Big Ben, British Museum, Madame Tussaud, Croisière sur la Tamise, Relève de la garde...
- Une journée à Brighton, station balnéaire, visite du Royal pavillon
- Une journée à Cambridge avec une balade en barque
- La maison du parlement et le National Galery
- Découverte des quartiers incontournables de Londres
- Soirée disco, bowling...

PRÉPA BREVET

Orbey (Vosges)

6 jours

4e - 3e

Viens réviser tout en t'amusant pour ton brevet !

Ce séjour te propose de réviser les matières principales afin de te préparer à cette épreuve. Tu bénéficieras également d'une super ambiance, de soirées animées et de jeux afin de te détendre et de vivre un séjour de révisions exceptionnelles.

Dates & tarif (hors transport)		
22/04 - 27/04	6 j	399 €*

Transport au départ de Strasbourg, Colmar et Mulhouse : + 40€

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et participations

Les indispensables : Carte d'identité ou Passeport valide

| Gestion **Aroéven Alsace** |

La Chaume

- 3 bâtiments
- Chambres 4 à 6 lits ou dortoir
- Aires de jeux
- Plateau Sportif

20 participants
3 à 4 encadrants

- Veillées
- Grand jeux
- Soirées animées et repas conviviaux
- Cours de français
- Cours de mathématiques
- Quelques cours de langues

ÉDUCATIF

BAFA

Deviens Animateur

BAFD

Deviens Directeur

Plus de 1000 stagiaires par an en Alsace. Des stages près de chez toi à partir de 90 euros
(aides déduites)

Déjà 17 ans ?

Prolonge l'aventure des séjours en devenant animateur !

L'Aroéven, un mouvement de recherche et d'action pédagogique

Pour ses stages de formation d'animateurs, l'Aroeven travaille essentiellement en partenariat avec des lycées et des structures socio-culturelles en Alsace.

Toutes les formations BAFA ont une habilitation jeunesse et sport. L'Aroéven Alsace possède un numéro de déclaration de prestataire de formation. Le BAFA est un diplôme non professionnel qui permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents dans un Accueil Collectif Éducatif de Mineur (séjour de vacances, centre de loisirs, maisons de jeunes...).

CURSUS BAFA EN 3 ÉTAPES

1	2	3	ou 3
FORMATION GÉNÉRALE	**STAGE PRATIQUE**	**FORMATION D'APPROFONDISSEMENT**	**FORMATION DE QUALIFICATION**
			Surveillant de baignade
8 jours Permettant d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation en ACEM	**14 jours en ACEM** Permettant la mise en oeuvre des acquis et l'expérimentation en ACEM	**6 jours** Permettant d'analyser les acquis afin de les approfondir et de les compléter	**8 jours** Permettant d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé

ACEM : Accueil Collectif Éducatif de Mineur

AIDES FINANCIÈRES

Les tarifs indiqués sur cette brochure ne tiennent pas compte des aides financières qui peuvent vous être accordées. Celles-ci varient selon de nombreux paramètres : ressources, région, département, commune, entreprise...

VOICI QUELQUES AIDES POSSIBLES :

La CAF - les aides aux temps libres

Selon le quotient familial, la CAF attribue des aides aux temps libres aux familles. Attention : les bons CAF n'ont pas valeur d'acompte.

La Jeunesse au Plein Air - l'aide au départ

Les familles peuvent faire une demande d'aide financière à la Jeunesse au Plein Air (JPA) de leur département de résidence.

D'autres aides plus spécifiques existent :

CE, Mairies, Collectivités, bons MSA...

ancv CHÈQUE-VACANCES

Les chèques ANCV sont acceptés et ont valeur d'acompte.

msa santé famille retraite services

ALLOCATIONS FAMILIALES

Jeunesse au Plein Air

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Aroeven...

NOUS CONTACTER

Aroéven Alsace

AROÉVEN ALSACE
112 route de Schirmeck
67200 Strasbourg
03 88 60 00 39
aroeven.strasbourg@aroeven.fr
www.aroeven-alsace.fr

Rejoignez-nous :

INFOS PRATIQUES

Comment s'inscrire?

Pour vous inscrire à un séjour, il faut compléter, dater et signer le bulletin d'inscription et le transmettre à l'Aroéven Alsace, accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du prix du séjour.
Le bulletin d'inscription est disponible :
• à l'intérieur de cette brochure
• sur le site Internet www.aroeven-alsace.fr
• sur rendez-vous au siège de l'Aroéven Alsace : 03 88 60 00 39

Dès réception du bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription, ainsi que le dossier individuel. Ce dernier est à nous retourner complété et signé dès que possible et au plus tard 21 jours avant le départ. Les inscriptions seront traitées dans l'ordre de réception et seront closes dès que le séjour sera complet. Le solde du séjour doit être impérativement réglé 7 jours avant le départ.

Quelles formalités dois-je effectuer avant le départ ?

Le dossier individuel

Il est obligatoire et doit être rempli avec le plus grand soin. Il permet entre autre :
• de pouvoir vous joindre en cas de problème.
• d'informer l'équipe d'animation sur des problèmes de santé éventuels (allergies, régime alimentaire particulier...).
Si vous bénéficiez de la CMU, joignez une copie de l'attestation où figure le nom du participant.

Si mon enfant pratique des activités nautiques

Pour la pratique d'activités nautiques (Baignade, Canoë, Surf, Plongée...) une attestation de natation de 25 mètres est OBLIGATOIRE. Vous pouvez vous la procurer dans n'importe quelle piscine.

Si mon enfant suit un traitement médical ?

L'assistant sanitaire assure le suivi du traitement uniquement si les deux conditions suivantes sont réunies :
- les médicaments sont dans leur emballage d'origine.
- vous (nous) fournissez l'original de l'ordonnance.

Papiers d'identité

Quelque soit la destination du séjour, il est obligatoire d'avoir une carte d'identité ou un passeport valide.
• Si le séjour se déroule en France, il faut une carte vitale
• Si le séjour se déroule en Europe, il faut la Carte européenne d'assurance maladie. Il faut compter 15 jours pour l'obtenir.

Qui va s'occuper de mon enfant ?

Les jeunes sont encadrés par une équipe d'animation constituée d'adultes aux qualifications répondant à la règlementation en vigueur, à savoir que l'Aroéven préconise 1 adulte pour 10 mineurs.

Qui conduit les activités ?

Les activités ont une place importante dans nos séjours. Néanmoins, elles sont d'abord le moyen de se découvrir et de découvrir les autres ainsi que des lieux nouveaux. C'est l'équipe d'animation qui organise et anime une grande partie des activités. Elles sont souvent programmées en concertation avec les participants. Les activités spécifiques (plongée, cirque...) sont encadrées par des Brevet d'Etat.

Sur quels critères sont choisis les hébergements ?

Les structures que nous utilisons sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil des mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, présence d'une infirmerie...). Pour les séjours itinérants, les jeunes sont hébergés en camping ou en auberge de jeunesse offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'Accueil Collectif de Mineurs.

Que mangera mon enfant ?

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire signalé au préalable. A l'étranger, les menus intègrent les spécialités locales (produit, composition...). En camping, en auberge de jeunesse et quand le projet le permet, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus et à la préparation des repas.

Quel bagage emporter ?

Les participants ont le droit d'emporter un bagage de petite capacité et un bagage de grande capacité. Aucun autre bagage supplémentaire ne sera accepté lors du départ.
Un bagage à main (petit sac à dos) est indispensable pour le transport des papiers d'identité, des paniers repas, k-way lors des excursions.
Les bagages de grande capacité doivent être adaptés au type de séjour :
• Un sac à dos pour un camp itinérant lorsque les trajets sont en transports locaux
• Une valise d'une hauteur de 90 cm, d'une largeur de 75 cm et d'une épaisseur 43 cm ou d'un sac d'une contenance de 120 litres pour les autres séjours.
• Le poids de la valise doit être inférieur à 18kg.

Que mettre dans la valise ?

Le responsable du séjour vous communique « Le trousseau ». C'est la liste des vêtements conseillés pour le séjour. Il est détaillé pour les moins de 12 ans afin que parents et enfant puissent ne rien oublier. Le marquage des vêtements est fortement conseillé. Selon l'hébergement dans lequel se trouve votre enfant, le linge pourra être lavé.

Et si mon enfant est malade ?

En cas de maladie ou d'accident, la carte d'assuré social permet le paiement et le suivi des soins. Si cela est nécessaire, l'Aroéven avance les frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soin sera délivrée en échange de ce paiement.

Quelles seront les obligations de mon enfant ?

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes. Tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommation de stupéfiants ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.
CIGARETTE : Concernant la cigarette, il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux ou zone d'hébergement accueillant des mineurs.

Combien devrais-je lui donner d'argent de poche ?

Prévoyez une somme raisonnable adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée du séjour (pour acheter des cartes postales ou souvenirs).
Mettez l'argent dans une enveloppe
avec son nom et le montant.
S'il a moins de 12 ans, un animateur référent en aura la responsabilité durant le séjour.
En fonction du directeur du séjour les plus de 12 ans pourront soit conserver leur argent soit le confier à un animateur.
L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.

Mon enfant pourra-t-il garder son téléphone portable ?

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum pour ne pas perturber la vie du séjour. L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne pourra prendre la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.

Mon enfant pourra-t-il emporter son lecteur MP3 ou sa console de jeux ?

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener objets ou vêtements de valeur. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant, votre ado aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'Aroéven décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.

Quels renseignements vais-je recevoir de l'aroeven ?

« Lettre du directeur – Fiche horaires »

Ces documents vous donneront les informations pour préparer le séjour de votre enfant : modalités du voyage, adresse du séjour, fonctionnement du séjour, conseils et coordonnées du directeur... au plus tard 2 semaines avant le départ du séjour.

Comment aurais-je des nouvelles de mon enfant ?

L'Aroéven Alsace propose de vous communiquer par SMS et/ou par mail des nouvelles du séjour. Certains séjours proposeront un accès à un blog. Vous pouvez joindre l'Aroéven Alsace par téléphone durant la période du séjour aux heures d'ouverture des bureaux. Nous vous invitons également à fournir à votre enfant des enveloppes timbrées et libellées afin qu'il puisse vous écrire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Adhésion

Les séjours de vacances sont organisés par une Aroéven, association loi 1908. Il faut adhérer à ses valeurs et son projet pour bénéficier de l'offre de séjours. Cette adhésion est gratuite.

Tarifs et prestations

Nos tarifs sont établis en fonction des conditions économiques existantes au moment de la parution de notre brochure. Ils pourraient être modifiés en fonction des variations de prix, des frais de transport et taxes afférentes, ainsi que des taux de change pour les pays hors zone euro. Renseignez-vous auprès de l'Aroéven Alsace : www.aroeven-alsace.fr

Prestations comprises dans le tarif indiqué :

• Le transport aller-retour sur le lieu du séjour, depuis l'une des villes de départ proposées, sauf exception.

• L'hébergement et les repas, selon les modalités prévues sur le descriptif du séjour.

• L'encadrement, dans le respect de la législation en vigueur.

• Les activités et leur matériel conformément au descriptif du séjour. En cas de force majeure, des activités de substitution seront proposées.

• L'assurance (hors assurance annulation).

• Les frais de dossier.

Le coût du séjour est forfaitaire : aucun remboursement de prestations éventuellement non consommées n'est possible.

Les dépenses à caractère personnel (argent de poche) ne sont pas incluses dans le prix du séjour.

L'effectif maximum des participants est donné à titre indicatif et ne constitue pas un engagement contractuel.

Conditions d'annulation du fait du participant (hors assurance annulation)

Toute annulation devra nous parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception. Celle-ci entraînera la perception de frais selon le barème suivant :

• Plus de 21 jours avant le départ : les frais d'annulation sont retenus, soit 50 € par participant.

• Entre 21 et 15 jours avant le départ : retenue de 30% du montant total du séjour avec un minimum de 50 €.

• Entre 14 et 7 jours avant le départ : retenue de 50% du montant total du séjour.

• À partir de 6 jours avant le départ : l'intégralité sera retenue.

En cas d'annulation pour un séjour nécessitant au préalable l'acquisition d'un titre de transport nominatif, il vous sera réclamé le montant du titre de transport, si ce dernier est supérieur à 30% du montant total du séjour. Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour du fait du participant (départ anticipé, renvoi, accident et maladie...).

L'Aroéven transmettra, au participant ou à son représentant légal, la liste des documents à fournir (voir descriptif du séjour). Les participants de nationalité extérieure à l'Union Européenne doivent se renseigner auprès de leur consulat ou ambassade, afin de connaître les documents nécessaires aux passages des frontières.

Les participants devront être en possession de tous les documents nécessaires au moment du départ du séjour. L'absence d'un document est assimilée à une annulation du fait du participant qui ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Conditions d'annulation du fait de l'organisateur

Nous nous réservons le droit :

• D'annuler un séjour au plus tard 21 jours avant la date du voyage si celui-ci n'a pas atteint 75% de l'effectif prévu. Une solution de remplacement sera proposée. Si elle ne convient pas, l'intégralité des sommes versées vous sera restituée sans autre indemnité.

• De modifier le programme d'un séjour en cas de force majeure et dans l'intérêt des participants.

Assurance annulation

Une assurance annulation optionnelle est proposée pour chaque séjour. Son tarif est indiqué lors de la procédure de réservation. L'assurance annulation ne peut être souscrite qu'au moment de l'inscription du participant.

Contrat d'assurance souscrit par Aroéven

L'Aroéven souscrit une assurance dont le montant est compris dans le prix du séjour. Les participants sont couverts durant les séjours par notre assurance pour les risques suivants : accidents, responsabilité civile, rapatriement sanitaire.

Elle ne couvre pas : les pertes, vols et dégradations d'objets et d'effets personnels. L'Aroéven n'en assumera pas la responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol.

Renvoi

En cas de problèmes importants (violences physiques ou verbales, vol, consommation d'alcool, de produits stupéfiants...), d'inadaptation ou de non-respect des règles de vie, le participant pourra être renvoyé chez son représentant légal. Tous les frais de rapatriement, y compris ceux de l'accompagnateur, seront à sa charge. Aucun remboursement de séjour ne sera effectué.

Soins médicaux

Durant le séjour, l'Aroéven fait, si nécessaire, l'avance des frais médicaux suivants : visite du médecin, soins courants, médicaments.

Le montant de ces frais médicaux avancés est à régler par les familles à réception de la facture. En cas de frais importants (telle une hospitalisation, une ambulance...), la facture sera transmise à la famille ou au responsable légal aux fins de règlement. Les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) doivent impérativement justifier de leurs droits au départ du séjour.

Pour les séjours dans l'Union Européenne, se munir de la carte européenne d'assurance maladie délivrée par la Sécurité Sociale. Pour certaines destinations hors Union Européenne, la gestion des frais médicaux étant spécifique, se renseigner auprès de votre Aroéven.

Photos / Vidéos

Les photos ou vidéos prises par l'Aroéven durant les séjours de vacances pourront être utilisées ultérieurement (brochure, publications, site Internet...) sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée à l'Aroéven. En aucun cas les photos et vidéos ne seront utilisées dans un autre cadre que celui des Aroéven et de la Foéven.

En cas de refus de ces conditions d'utilisation, il conviendra de le signaler par courrier à l'Aroéven avant le départ du séjour. L'Aroéven décline toute responsabilité sur les photos et vidéos prises, à titre personnel, par les participants durant le séjour et de l'utilisation qu'ils pourraient en faire.

Bulletin individuel d'inscription

Réservé à l'Aroéven	
Date d'arrivée	
N° de dossier	

à remplir avec précision en MAJUSCULES. Ne pas oublier de dater et signer.
Le bulletin d'inscription doit nous être retourné, accompagné d'un acompte

Référence	Nom du séjour	Date de départ	Ville de départ	Date de retour	Ville de retour

Code CE/Collectivités	

Pour les séjours à options

OPTION choisie	MONTANT

* *Veuillez mettre une croix dans la case correspondante, et/ou rayer la formule non désirée.*

NOM du participant : .....Prénom :.....

Sexe* : F ☐ M ☐ Né(e) le : ..... à.....Nationalité : .....

Responsable légal* : Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal ☐ Autre☐ préciser.....
NOM : .....Prénom :.....
Adresse :.....
.....
Code Postal : .....Ville : ..... Pays .....
Tél. personnel : .....E-mail : ..... Portable :
.....
Portable : ☐du père ☐ de la mère : ..... Tel employeur :.....
Autre(s) enfant(s) inscrit(s) à l'Aroéven* : OUI ☐ NON ☐ Si oui, combien :.....
Nom-Prénom : ..... Nom-Prénom :.....

Aide aux vacances accordée par une CAF* : ☐oui ☐non Si oui N° allocataire :.....

Adresse de facturation *(si différente de celle du Responsable)*	Adresse où seront envoyés les renseignements concernant le départ *(si différente de celle du Responsable)*
.....	.....
.....	.....
.....	.....
	.

Eventuellement : Nom de l'éducateur ou de l'assistance sociale responsable de l'inscription :
.....Tel. .....

Règlement du prix du séjour : *options de séjour incluses*

- Je joins un chèque d'un montant de : ....€ (correspondant à un acompte de 30%) **et**
- Je m'engage à régler le solde soit : .....€ impérativement avant le : / / **ou**
- Je joins le montant total du séjour soit :.....€ (Pour les inscriptions à moins de 15 jours du départ)

Les aides éventuellement obtenues seront déduites de ce solde. Dans ce cas, prendre contact avec l'Aroéven.

Assurance annulation *(condition et garanties à demander à l'Aroéven ou en ligne sur www.vacances-aroeven.fr)*

☐ Je souscris l'assurance annulation, après avoir pris connaissance des conditions générales, et je **règle à part** la somme de ....€ correspondant à 3,25% du montant du séjour choisi.

☐ Je ne souscris pas l'assurance annulation.

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) .....agissant tant pour moi-même que pour le compte de la personne inscrite, adhère à l'association et certifie avoir pris connaissance des conditions générales de l'agrément tourisme (au dos du bulletin d'inscription) et des conditions générales (assurance annulation également) qui figurent sur le site internet www.vacances-aroeven.fr et les accepte.

Fait à ..... le.....(Signatures obligatoires)
Le responsable légal L'Aroéven

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Foéven, fédération des Aroéven ; contact@vacances-aroeven.fr

www.vacances-aroeven.fr est une édition de la Foéven-Fédération des Aroéven, association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Les séjours proposés dans cette brochure sont organisés par les Aroéven, associations sous statut loi 1901 et s'adressent à nos adhérents. L'inscription à l'un de ces séjours implique l'acceptation des conditions générales de vente.

Ministère de l'équipement, des transports et du tourisme

Conformément à l'article R.211-12 du Code du tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés par les agents de voyages à leur clientèle doivent comporter in extenso les conditions générales suivantes issues des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du Tourisme. Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription. En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Contrat de vente de voyages et de séjours (Extrait du Code du Tourisme.)

Article R.211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.
En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.
Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.
La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.
Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.
Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :
1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3° Les prestations de restauration proposées ; 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ; 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.
Article R.211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments.
En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.
Article R.211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :
1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ; 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5° Les prestations de restauration proposées ; 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ; 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ; 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés; 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ; 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ; 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ; 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.
Article R.211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.
Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.
Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées;
-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.
Article R.211-10 : Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.
Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.
Article R.211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :
-soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
-soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Foéven-Fédération des Aroéven – 67 rue Vergniaud, porte L – 75013 Paris –France / IM75120017
Garantie financière : Crédit coopératif-Parc de la Défense – 33 rue des trois fontanot – 92000 Nanterre-France / Assureur : MAIF-200 avenue Salvador Allende-79000 Niort-France

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

Nos partenaires BAFA BAFD: Lycée Montaigne (Mulhouse) | Lycée Henner (Altkirch) | Lycées Schwilgue, Koeberle (Sélestat) | Lycées Geiler, Cassin (Strasbourg) | Lycées Heinrich, Siegfried, Schumann (Haguenau) | Lycée Stanislas (Wissembourg), Unis-Cité (Alsace), Association des copains d'abord (Sausheim) | Crij (Alsace) | FFSE association des secouristes (La Robertsau) | Com-Com (Wissembourg, Kochersberg, Pays de Brisach) | CSC (Meinau, Robertsau, Obernai, Montagne Verte, Colmar) | MJC (Pfastatt, Wittenheim) | Service jeunesse (Huningue, Guebwiller, Sélestat) | Centre social et famillial Victor Hugo (Schiltigheim) | Bulle de famille, Maison des potes (Strasbourg) | Les champs d'escale (Stutzheim) | Mission Locale (Altkirch, Saint-Louis, Schiltigheim) | Municipalité de Mulhouse | Municipalité de Strasbourg | Sémaphore Mulhouse | L'île aux copains (Habsheim) | Ville de Sélestat | Conseil départemental 67

Nos Partenaires Éducation Formation:

Écoles élémentaires: du Molkenbronn (Lingolsheim) | des Vosges (Lingolsheim) | Paul Langevin, Marguerite Perey, Camille Hirtz, Sainte Madeleine, Jean Fischart, Erckmann Chatrian, du Neufeld, du Ziegelwasser, de la Niederau, Ampère (Strasbourg)

Collèges: Paul Wernert (Achenheim) | Lezay Marnésia, Notre de Dame de Sion (Strasbourg) | Europe (Obernai) | Baldung Grien (Hoerdt) | du Kochersberg (Truchtersheim) | René Schickelé (Saint Louis) | Emile Zola (Kingersheim) | Albert Schweitzer (Kaysersberg)

Lycées: Jean-Jacques Henner (Altkirch) | Auguste Bartholdi (Colmar) | Alexandre Dumas (Illkirch-Graff.) | Franklin D. Roosevelt, Michel de Montaigne (Mulhouse) | Jean Frédéric Oberlin, René Cassin, Jean Monnet, Louis Pasteur, Pontonnier (Strasbourg) | Lycée Français de Vienne (Osterreich) | Stanislas (Wissembourg)

Nos partenaires Séjour Vacances Loisirs: Allocations familiales, MSA, ANCV, La Jeunesse au Plein Air, PJJ Alsace

Certains séjours sont organisés ou co organisés dans un collectif associatif en lien avec la Fédération des Aroevens, les Pep Alsace, l'île aux copains et Vacances Pour Tous 68.

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook
pour suivre l'actualité de notre association: **Aroeven Alsace**
pour des jobs dans l'animation: **Job Aro**

Twitter: Aroeven Alsace

Instagram : Aroeven Alsace

Pinterest: Aroeven Alsace

NOUS CONTACTER

AROÉVEN ALSACE

112 route de Schirmeck
67200 Strasbourg

03 88 60 00 39

aroeven.strasbourg@aroeven.fr
www.aroeven-alsace.fr

Ludéo®

KIDS × TEENS × SENIORS

50%
DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS POUR LES SERVICES À DOMICILE !

03 88 10 27 25
contact@ludeo.org
Ludéo® une marque de la société Forepro®

NOS ACTIVITÉS :

Ludéo® KIDS
IMAGINATION & ÉMULATION

- **GARDE D'ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS**

Ludéo® TEENS
ESTIME DE SOI

- **SOUTIEN SCOLAIRE OU COURS À DOMICILE,**
- **ASSISTANCE ADMINISTRATIVE,**
- **INFORMATIQUE À DOMICILE**

Ludéo® SÉNIORS
PARTAGE & ÉCHANGE

- **SOINS ET PROMENADE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE POUR LES PERSONNES DÉPENDANTES (hors toilettage et soins vétérinaires)**

- **SOINS ESTHÉTIQUES À DOMICILE POUR LES PERSONNES DÉPENDANTES**

réalisé par tic&tec, l'agence digitale.
press-agrum.com (sauf couverture et pages 2 & 3) - Février 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique

WWW.LUDEO.ORG